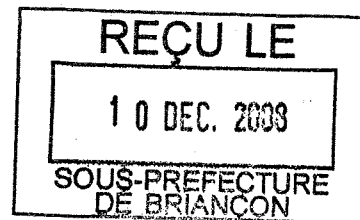




Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

28 novembre 2008

Le 28 novembre 2008 à 19 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 21 novembre 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 36 jusqu'au vote de la délibération n° 2008-068
35 à partir du vote de la délibération n° 2008-069
Nombre de pouvoir : 1 à partir du vote de la délibération n° 2008-069
Nombre de Votes : 36

M. Thierry DUCURTIL est nommé secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – Mme Claire BARNEOUD – Mme Laurette ROMAN (représentant M. Jean SODE) – M. Rachid DJEFFAL – Mme Adolorata CAPELLA (représentant Mme Catherine VALDENAIRE) – M. Philippe SEZANNE (représentant M. Philippe PELLORCE) – Mme Monique OLLAGNIER – M. Jean-François BELLET (représentant M. Jean-François PEGUY) – M. Massimo VARDANEGA (représentant Mlle Karine ESCALIER) – M. Jean-Pierre NARSAPA – Mme Nicole NUSBAUMER.

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Jean-Louis FAURE.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER – M. Roger GUGLIELMETTI – M. Claude PLEINDOUX (représentant Mme Béatrice KOEKKOEK)

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névalche : M. Bernard LIGER (représentant M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC) – Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET jusqu'à la délibération n° 2008-069 – Mme Nicole MATHONNET.

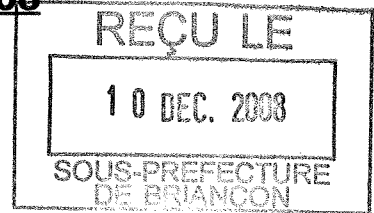
Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. François BOULANGER (représentant Mme Brigitte BOREL) – M. Christian BREMOND.

AVAIT DONNE POUVOIR : M. Xavier CRET à partir de la délibération n° 2008-069 à Mme Nicole MATHONNET.

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DELIBERATION N° 2008-064 DU 28 NOV. 2008

Rapporteur : M. Guy HERMITTE



**OBJET : ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
Z.A.I.C. LA TOUR-LES MINES & BRIANÇON SUD
Acquisition des surfaces communales disponibles**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la loi n° 99- 586 du 12 juillet 1999,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002,

Vu les dispositions de l'article L 5111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les dispositions de l'article 5211-5 III du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2003 – 321 – 15 en date du 17 novembre 2003, portant notamment extension des compétences statutaires de la Communauté de Communes du Briançonnais à la gestion des zones d'activités économiques d'Intérêt Communautaire,

Vu la délibération n°1 du 10 février 2004 portant adoption des modifications statutaires s'attachant à préciser la notion d'Intérêt Communautaire,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2004 – 121 – 12 en date du 30 avril 2004, constatant ces modifications statutaires,

Vu les délibérations n°II-A et II-B du 20 juillet 2004 portant définition du périmètre des Zones d'Activités d'Intérêt Communautaire de Briançon et de Villard Saint Pancrace, et sollicitation du Services des Domaines dont l'avis constituera le paramètre de la concertation à intervenir entre les deux collectivités, préalablement à la détermination des conditions financières de la cession des surfaces disponibles dans les deux zones concernées,

Vu les délibérations n°14 du 21 décembre 2007 portant approbation du principe de l'acquisition des surfaces communales disponibles, bâties ou non, au sein des Zones d'Activités d'Intérêt Communautaire de Briançon et de Villard Saint Pancrace, et définition des conditions de cession au regard de l'avis de France Domaines,

Considérant la nécessité de poursuivre les opérations préalables à l'extension de la Z.A.I.C. La Tour-Les mines en direction de la Z.A.I.C. Briançon Sud, et dans cette hypothèse de procéder au rachat des surfaces échangées entre la Commune de Villard Saint Pancrace et le propriétaire des terrains identifiés comme étant nécessaires à la création de la future voie d'accès,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 18 novembre 2008,

Vu l'avis favorable de la Commission ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE en date du 19 novembre 2008

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,

10 DEC. 2008

SOUS-PREFECTURE
DE BRIANÇON**DELIBÈRE**

- Décide de se porter acquéreur des surfaces propriétés des communes de Briançon et Villard Saint Pancrace, encore disponibles au sein des Z.A.I.C. de Briançon Sud et de La Tour-Les Mines, qu'elles soient bâties ou non.
- Acte l'acquisition des surfaces définies conformément aux plans annexés à la présente, dans les conditions suivantes, conformément à l'avis formulé par le service des Domaines:
 - Commune de Villard Saint Pancrace : surfaces non bâties / 1 363 m² / 27 172 €
 - Commune de Briançon : surfaces non bâties / 3 007 m² / 250 792 €
Surfaces bâties / 19 639,21 m² / 443 155,24 €
(Loyers valorisés, en tenant compte des charges annuelles de 2009 à 2018, dernière échéance)
- Autorise Monsieur le Vice-président délégué à l'attractivité du territoire, à mener l'ensemble des démarches administratives nécessaires à ces acquisitions et à signer tout acte formalisant la décision du Conseil Communautaire.
- Précise que le transfert des voies d'accès propriétés de la Ville de Briançon s'effectue à titre gracieux mais devra faire l'objet des opérations comptables de transfert de patrimoine nécessaires.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain BAYROU.



Date dépôt S.P. : - 8 DEC. 2008

Date affichage : 15 DEC. 2008